Image not found or type unknown

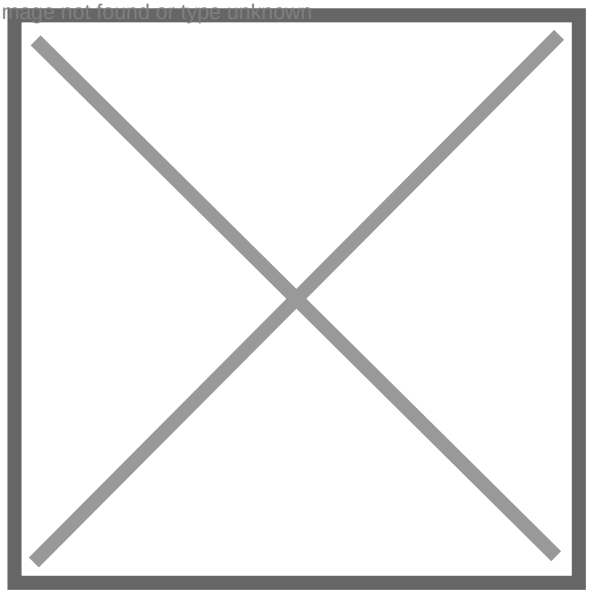

Impayés engageant les garants

Par **tchiqui_old**, le **29/11/2007** à **19:25**

Bonjour,

Je souhaite obtenir une réponse concernant une situation d'impayés successifs. Je suis le garant d'une personne ayant pris un appartement en location.

Il se trouve que cette personne est en situation financière délicate, depuis plus de 6 mois, ce qui laisse à penser que ses ennuis financiers sont loin d'être passagers. J'ai d'ailleurs reçu à mon domicile un acte d'huissier me demandant de payer les loyers non dus sur 6 mois...

Nous avons trouvé une solution pour éviter l'expulsion. Malgré tout, cette personne est à nouveau en porte-à-faux, en n'ayant pas réglé le dernier loyer.

Je connais ma responsabilité en me portant caution, mais je souhaite savoir s'il me reste des recours pour me désengager du contrat de bail, et si oui, lesquels?

En vous remerciant pour vos réponses.

Par **ly31**, le **29/11/2007** à **20:33**

Bonsoir,

Vous vous êtes porté caution pour l'appartement d'une personne, malheureusement, vous restez caution de cette appartement jusqu'à la fin du bail

Je vous souhaite bon courage

ly31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés